

Juillet 2012 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Investissement de 135 000 \$ pour des travaux de maçonnerie et le remplacement des portes et fenêtres



**Près de 135 000 \$ seront investis dans des travaux de maçonnerie et le remplacement des portes et fenêtres aux habitations Sainte-Yvette, situées du 8980 au 8994, 7<sup>e</sup> avenue. Les travaux commenceront au début d'août et s'étaleront sur sept semaines.**

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, va-et-vient des ouvriers dans les aires communes et présence des ouvriers dans les logements. Les locataires devront permettre aux ouvriers d'entrer dans leur logement pour le remplacement des portes et fenêtres. L'entrepreneur vous avisera par écrit lorsque votre collaboration sera nécessaire.

Nous sommes conscients des incon vénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



### AVEC VOUS

Le **1<sup>er</sup> novembre 2011**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre de consultation** aux habitations Sainte-Yvette. **Quatre personnes** étaient présentes pour entendre **Caroline Stewart**, agente de liaison, et **Chantale Montpetit**, directrice de projets, accompagnées de **Dan Ivanciu**, préposé à l'entretien et aux réparations et d'un professionnel de la firme **Bertrand Paquette**, architectes, expliquer les travaux à venir.

À la suite des demandes exprimées par les locataires, les portes arrière qui donnent dans les chambres seront conservées et la fenestration des portes d'entrée principale sera en partie givrée afin de préserver l'intimité des locataires.

Une seconde rencontre aura lieu avant le début des travaux. Surveillez les avis à cet effet.

# EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Remplacement des portes et fenêtres des logements.  Installation du modèle actuel dans les logements pour personnes seules.	Portes et fenêtres en fin de vie utile. Installation de fenêtres offrant une meilleure performance énergétique.	Meilleure <b>étanchéité</b> et <b>esthétique</b> améliorée
Installation de fenêtres qui s'ouvrent dans le haut pour les quatre logements pour familles.	Choix d'un modèle de fenêtres pour améliorer la sécurité des enfants.	<b>Sécurité</b> accrue
Les linteaux au-dessus de certaines portes et fenêtres seront remplacés et des travaux de maçonnerie seront réalisés.	L'acier est corrodé et il faut remettre en état la maçonnerie.	Meilleure <b>intégrité</b>
Remplacement des portes d'entrée principale par des portes d'entrée brun chocolat.	Portes en fin de vie utile. Améliorer l'apparence des immeubles.	Meilleure <b>étanchéité</b> et <b>esthétique</b> améliorée
Réfection du béton et de l'asphalte à l'avant des immeubles. Ajout de plantations.	Finis endommagés. Réfection pour une plus grande longévité.	Meilleure <b>intégrité</b> et <b>esthétique</b> améliorée

## L'ENTREPRENEUR

**ML Construction Maxima** est l'entrepreneur qui est responsable des travaux aux habitations Sainte-Yvette. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

## RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Votre collaboration est essentielle pour tous les travaux, mais votre présence est requise uniquement pour les travaux qui touchent votre logement. Vous devez permettre aux ouvriers d'avoir accès à votre logement afin qu'ils puissent les effectuer.

Travaux qui touchent les aires communes	Travaux qui touchent l'intérieur des logements
Présence des locataires – NON REQUISE	Présence des locataires – REQUISE

**Un avis vous sera envoyé au moins 48 heures à l'avance.**

## RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR (SUITE)

**LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOS PORTES ET FENÊTRES POUR LA VENUE DES OUVRIERS.**



**ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE À MOINS D'UN MÈTRE (3 PIEDS) DES PORTES ET FENÊTRES À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR. N'OUBLIEZ PAS DE RETIRER LES CLIMATISSEURS DES FENÊTRES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ET D'ENLEVER LES FILS DU TÉLÉPHONE OU DU CÂBLE FIXÉS AUTOUR OU SOUS LA PORTE.**



Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

1. **Lorsque les travaux commenceront**, lisez l'**AVIS GÉNÉRAL** qui sera affiché à l'entrée de votre immeuble.
2. **Lorsqu'il sera temps** d'effectuer les travaux dans votre logement, **l'entrepreneur vous préviendra** et fixera un rendez-vous pour que les ouvriers puissent entrer chez vous.

**L'entrepreneur placera un AVIS sur votre porte, un mot dans votre boîte aux lettres ou vous téléphonera au moins 48 heures avant la visite des ouvriers.**

**Assurez-vous d'être présent** au moment fixé par l'entrepreneur ou, si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour vous remplacer.

3. **Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers**.
4. Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur **votre présence et votre collaboration** tout au long des travaux.

## L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS SAINTE-YVETTE

### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :  
**Marc Sédillot**
- ◆ Surveillante des travaux :  
**Rosa Leano**
- ◆ Directrice de projets :  
**Chantale Montpetit**



### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Dan Ivanciu**
- ◆ Agente de location :  
**Annie Rousseau**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Michèle Daniels**



## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble, mais il ne devrait pas gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.

### L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6642

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Marie Bouchard  
Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Optik Design inc.